



CATALOGUE DES FORMATIONS

SAISON 2023/2024



SOMMAIRE

1

AVANT-PROPOS

Encadrement : rappels réglementaires - p.1
Vous souhaitez encadrer l'aviron ? - p.2
Comment s'inscrire à une formation ? - p.3
Coordonnateurs Régionaux de Formation - p.4

5

FORMATIONS FÉDÉRALES

Organisation générale - p.5
Socle commun - p.6
Eaux intérieures - p.8
Mer - p.12
Indoor - p.13
Banc Fixe - p.16

17

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Coach Aviron Santé - p.18
Coach Aviron Handicaps - p. 21
Entretien & Réparation Bateaux d'Aviron - p.22
Stratégie & Dynamique de Groupe - p.23

FORMATIONS PROFESSIONNELLES	24
BPJEPS - p.25	
DEJEPS - p.26	
DESJEPS - p. 27	

FORMATION DES ARBITRES	28
-------------------------------	-----------

FINANCEMENTS	29
---------------------	-----------

CRÉDITS PHOTOS	31
-----------------------	-----------







La formation des bénévoles et des salariés est une priorité de la fédération, à la fois éducateurs et pédagogues, ils sont les pièces maîtresses de la vie des clubs et du développement de l'aviron sous toutes ses formes.

Pour favoriser l'accueil de tous les publics et agir en faveur de l'épanouissement de tous, la fédération vous propose son catalogue des formations pour la saison 2023-2024. Il s'adresse à tout licencié de la FFA désireux d'encadrer l'aviron et/ou développer ses compétences.

Les dates et lieux des formations sont disponibles, et régulièrement actualisés sur le calendrier des formations, disponible sur le site Internet de la FFA.

Le catalogue 2023-2024 des formations présente les formations à destination des bénévoles et des salariés, qui peuvent y trouver les clés de leur qualification et leur professionnalisation. Dans le cadre de sa stratégie de développement fédéral, la FFA met en place un dispositif de formation rationnel permettant aux acteurs de l'aviron de se former.

ENCADREMENT SPORTIF : RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Encadrement bénévole

La Loi n'impose aucun diplôme pour encadrer bénévolement les activités sportives. Chaque association doit néanmoins respecter le règlement de sécurité propre à sa discipline. Le règlement de sécurité de la FFA recommande d'être en possession des diplômes fédéraux pour encadrer à titre bénévole au sein des structures affiliées :

- Le diplôme d'Initiateur Fédéral pour assurer l'accueil et la sécurité
- Le diplôme d'Éducateur Fédéral pour assurer l'encadrement pédagogique

Textes de référence :

- > Règlement de sécurité de la FFA pour une pratique en eaux intérieures, ports et chenaux maritimes ;
- > Règlement de sécurité de la FFA pour une pratique maritime.

Encadrement professionnel

Pour pouvoir encadrer l'aviron contre rémunération à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, il faut être titulaire d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Texte de référence :

- > Code du sport : Livre II acteurs du sport, Titre 1er Formation et enseignement (article L211-1 à L212-14)

Vous retrouverez toutes les informations sur les diplômes permettant d'encadrer contre rémunération sur le site www.ffaviron.fr > Espace fédéral > Formation Professionnelle.

Quel que soit le diplôme possédé, c'est la **Carte Professionnelle** délivrée par le **SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, et aux Sports)** du lieu qui permet d'encadrer contre rémunération et qui sera demandée lors de tout contrôle.

VOUS SOUHAITEZ ENCADRER L'AVIRON ?

QUEL EST VOTRE OBJECTIF ?

Devenir Encadrant
BÉNÉVOLE

Devenir Encadrant
PROFESSIONNEL

LES VOIES À EMPRUNTER...

FORMATIONS FÉDÉRALES

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

INITIATEUR FÉDÉRAL

ÉDUCATEUR FÉDÉRAL

ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

BRANCHE SPORT

DIPLÔMES D'ÉTAT

CQP
MONITEUR D'AVIRON

RENOUVELLEMENT
EN COURS

BPJEPS
AVIRON

DEJEPS
PERFECTIONNEMENT SPORTIF
AVIRON

DESJEPS
PERFORMANCE SPORTIVE
AVIRON

... POUR VOUS PERFECTIONNER !

COACH AVIRON SANTÉ

COACH AVIRON HANDICAPS

DYNAMIQUES DE GESTION DES ÉQUIPES

ENTRETIEN & RÉPARATION DE BATEAUX

VOUS SOUHAITEZ ENCADRER L'AVIRON ?

Le mode d'inscription dépend de la structure qui organise la formation. La structure organisatrice est mentionnée sur chaque fiche de formation.

FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'ORGANISME DE FORMATION FFA

ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

INITIATEUR INDOOR

ÉDUCATEUR INDOOR

COACH AVIRON SANTÉ

COACH AVIRON HANDICAPS

FORMATIONS CONTINUES

- Pour toute information ou demande d'inscription, merci de contacter votre service formation à l'adresse formation@ffaviron.fr

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES SONT ORGANISÉES PAR

CREPS AUVERGNE RHÔNE-ALPES (VICHY)

NAUTISME EN ÎLE-DE-FRANCE

- Pour toute information ou demande d'inscription à une de ces formations, merci de contacter les personnes mentionnées sur les fiches formations concernées.

Les dates et lieux des formations sont disponibles, et régulièrement actualisés sur le calendrier des formations, disponible sur le site Internet de la FFA.

COORDONNATEURS RÉGIONAUX DE FORMATION

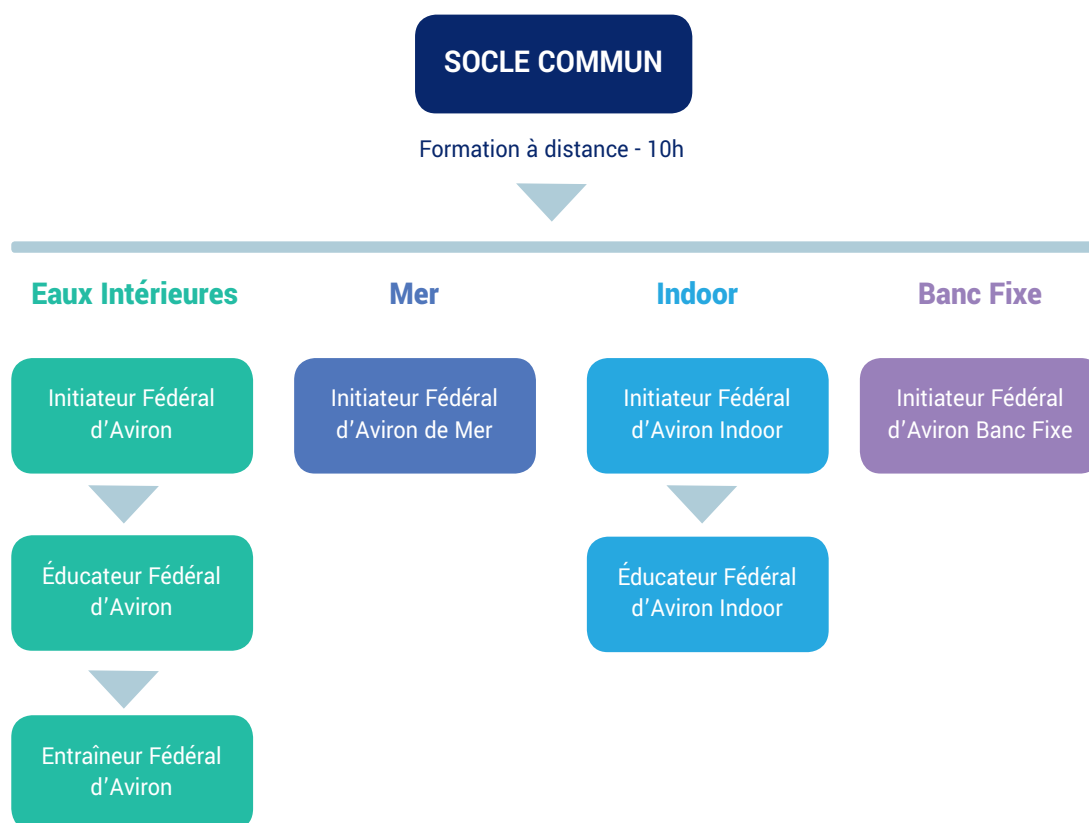
LIGUE	PRÉNOM / NOM	CONTACT
Auvergne Rhône-Alpes	Anthony Lalande	anthony.lalande@ffaviron.fr
Bourgogne	Frédéric Perrier	frederic.perrier@ffaviron.fr
Bretagne	Antoine Marais	antoine.marais@ffaviron.fr
Centre-Val de Loire	Alexandre Huss	alexandre.huss@ffaviron.fr
Corse	Christophe Pialat	christophe.pialat@ffaviron.fr
Grand-Est	<i>à venir</i>	LR06@ffaviron.fr
Hauts-de-France	<i>à venir</i>	LR07@ffaviron.fr
Île-de-France	Pedro Ferreira	pedro.ferreira@ffaviron.fr
Normandie	Antoine Beltramello	antoine.beltramello@ffaviron.fr
Nouvelle-Aquitaine	Sébastien Granier	sebastien.granier@ffaviron.fr
Occitanie	Julien Housset	julien.housset@ffaviron.fr
Pays de la Loire	Antoine Mével	antoine.mevel@ffaviron.fr
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Joana Rocha	joana.rocha@ffaviron.fr
Outre-Mer	Christophe Pialat	christophe.pialat@ffaviron.fr

FORMATIONS FÉDÉRALES

ORGANISATION GÉNÉRALE

Depuis le mois de janvier 2021, la formation fédérale s'est diversifiée. Il est possible désormais de valider des diplômes dans 4 univers différents : **Aviron en eaux intérieures, Aviron de mer, Aviron indoor, et Aviron Banc fixe.**

Dans ce catalogue, vous allez pouvoir retrouver les différents parcours de formations adaptés aux besoins des clubs que propose la FFAviron.



Ils vont vous guider durant votre parcours de formation...

Les Coordonnateurs de formation

Le **Coordonnateur Régional de Formation** est désigné par la Direction Technique Nationale (DTN) de la FFAviron dans chaque ligue en accord avec le Président de la ligue. Il est la clef de voûte de l'organisation de la formation fédérale sur le territoire de la ligue. Interlocuteur privilégié, il est informé par la DTN de toutes les actions de formation entreprises par les licenciés de sa ligue.

Ses principales missions sont :

- la mise en place et la gestion du plan de formation fédéral au niveau de la ligue ;
- la participation aux actions de formation des tuteurs, formateurs, stagiaires ;
- le recensement et l'information des tuteurs fédéraux de formation ;
- et le conseil en formation vis-à-vis des clubs et des licenciés.

Le Coordonnateur Régional de formation doit rendre compte de toutes les actions de formation de la Ligue auprès de la FFAviron.

[> Liste des Coordonnateurs Régionaux de Formation](#)

Les tuteurs

Le **tuteur fédéral** est un cadre volontaire, salarié ou bénévole, validé par le Coordonnateur Régional de Formation au niveau de la ligue. Au-delà de son diplôme, il est reconnu pour son sérieux, sa compétence ainsi que son investissement dans l'encadrement sportif.

Devenir Tuteur

Le tuteur doit disposer d'une expérience suffisante, être titulaire à minima d'un diplôme d'Éducateur FFA depuis 2 ans et encadrer de manière régulière dans un club.

Le Coordonnateur Régional de Formation propose au début de chaque année scolaire à la FFA la liste des tuteurs fédéraux de la ligue. Si vous souhaitez vous engager en tant que tuteur et que vous ne figurez pas sur la liste des tuteurs, rapprochez-vous de votre Coordonnateur Régional de Formation.

[> Liste des tuteurs](#)

SOCLE COMMUN

Afin d'apporter à chaque stagiaire les bases communes de l'aviron, une formation appelée **SOCLE COMMUN** a été mise en place.

Cette formation est un pré-requis pour entrer en formation Initiateur (quel que soit l'univers choisi). Elle est organisée 100% en ligne et est proposée gratuitement par la fédération.

L'évaluation

Les connaissances sont évaluées par des questionnaires basés sur les contenus délivrés durant le parcours de formation à distance. Les modules de formation sont finalisés par des badges et lorsque vous avez collecté tous les badges du parcours, vous avez achevé votre formation.

Après la validation du Socle Commun Initiateur, chaque stagiaire pourra suivre le parcours « Initiateur » de son choix : Indoor, Eaux Intérieures, Mer ou Banc Fixe.

[> Infos et inscriptions](#) : **Espace Fédéral > Formation Fédérale > Socle Commun**

INSCRIVEZ-VOUS !





INITIATEUR FÉDÉRAL D'AVIRON EAUX INTÉRIEURES



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'assurer la sécurité de pratique dans une structure affiliée.
- d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint dans le cadre de consignes précises, sous la responsabilité d'un cadre qualifié du club (au minimum éducateur fédéral).

CONTENUS DE LA FORMATION

La Formation Initiateur «Eaux Intérieures» s'articule autour de 4 thèmes majeurs :

- Matériel & Réglages,
- Risques & Éléments de sécurité,
- Bases Techniques,
- Bases Pédagogiques & Gestion de groupe

ÉVALUATION & VALIDATION

- En cours de formation par le formateur
- Questionnaire final
- 3 séances pédagogiques évaluées par le tuteur

Validation centralisée par le Coordonnateur de Formation qui fait remonter les résultats au Service Formation de la FFAviron.

DATES DE FORMATION

La formation Initiateur est organisée par les Ligues. Pour connaître vos dates de formation, renseignez-vous auprès de votre Coordonnateur Régional de Formation.

Contact auprès de votre Coordonnateur de Formation :

[> Liste des Coordonnateurs Régionaux de Formation](#)

PUBLIC

Toute personne engagée dans l'encadrement de son club

Licencié FFA de plus de 16 ans.

PRÉ-REQUIS

Socle commun

Brevet d'Aviron Eaux Intérieur Niveau 2

Formation en deux temps :

- En présentiel avec formateur (12h - 4 ateliers de 3 heures)
- Mise en situation avec tuteur. (6 h - 3 séances de 2 heures)

Durée : 18 heures

Organisme de Formation : votre Ligue ou votre Comité Départemental

Tarifs : Renseignements auprès de votre Ligue



ÉDUCATEUR FÉDÉRAL D'AVIRON EAUX INTÉRIEURES



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'assurer la sécurité sur l'eau et au sol,
- d'accueillir et d'encadrer un groupe en toute autonomie dans une structure,
- d'initier et de perfectionner les rameurs,
- de faire passer et de délivrer les brevets de rameurs,
- d'entraîner à un premier niveau de compétition.

CONTENUS DE LA FORMATION

La Formation Éducateur Fédéral «Eaux Intérieures» s'articule autour de 6 thèmes majeurs :

- Sécurité,
- Matériel,
- Technique,
- Pédagogie,
- Entraînement,
- Environnement Institutionnel.

ÉVALUATION & VALIDATION

L'épreuve consiste en un questionnaire portant sur l'ensemble des domaines de ce niveau et du niveau Initiateur.

Pour valider son diplôme, le candidat doit :

- Obtenir la note de 12 minimum à l'épreuve écrite,
- Réaliser 10 séances tutorées,
- Valider 3 séances d'évaluation pédagogique.

Validation centralisée par le Coordonnateur de Formation qui fait remonter les résultats au Service Formation de la FFAviron.

PUBLIC

Toute personne engagée dans l'encadrement de son club

Licencié FFA de plus de 16 ans.

PRÉ-REQUIS

Socle commun

**Initiateur Fédéral
Eaux Intérieures**

Formation en deux temps :

- 45 heures en Centre de Formation
- 20 heures de formation pédagogique

Durée : 65 heures

Organisme de Formation : votre Ligue

Tarifs : Renseignements auprès de votre Ligue

DATES DE FORMATION

La formation Éducateur est organisée par les Ligues. Pour connaître vos dates de formation, renseignez-vous auprès de votre Coordonnateur Régional de Formation.

Contact auprès de votre Coordonnateur de Formation :

[> Liste des Coordonnateurs Régionaux de Formation](#)



ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL D'AVIRON EAUX INTÉRIEURES

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les connaissances nécessaires pour encadrer, former et entraîner toute équipe de compétition jusqu'au niveau national
- Obtenir les compétences pédagogiques adaptées à l'entraînement
- Concevoir et de mettre en application la politique sportive d'une structure

CONTENU

Le matériel

- être capable de connaître tous les matériels et accessoires utilisables dans le cadre de la compétition de niveau national

La sécurité

- être capable d'assurer la sécurité de pratique dans la préparation et la réalisation de la performance.

La technique

- être capable de connaître et comprendre la logique de l'activité adaptée à la compétition

La pédagogie

- être capable de prendre en charge des groupes dans le cadre d'une activité d'entraînement à la compétition de niveau national
- être capable de coordonner une équipe d'encadrement

L'entraînement

- être capable d'utiliser les connaissances fondamentales dans le domaine de l'entraînement à la compétition de niveau national

L'environnement institutionnel

- être capable de connaître et participer à la mise en place de la politique sportive du club
- être capable de connaître les rouages administratifs du haut niveau, de la FFA et de la ligue.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation mixte
- Cours magistraux
- Séance pratique au sol
- Travaux pratiques
- Mise en situation pédagogique
- Pratique personnelle

Moyens techniques :

- Livre de formation
- Plate forme de formation à distance Claroline connect
- Google doc / Google sheet
- Powerpoint
- Visio conférence (Zoom)

ÉVALUATION

Début : évaluation initiale en début de formation (questionnaire en présentiel)

Fin :

- évaluation sommative en fin de formation (questionnaire en présentiel)
- évaluations pédagogiques (une par le tuteur de formation, une par le CTS de la ligue)
- évaluation d'un dossier récapitulatif du projet d'entraînement

ACCESSIBILITÉ

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.

Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Mickael MARTEAU - mickael.marteau@ffaviron.fr

Responsable administratif :

Virginie TELLIEZ - formation@ffaviron.fr

PUBLIC

Toute personne (bénévole ou professionnel) engagée dans l'encadrement de son club ayant pour objectif d'améliorer les performances des rameurs en compétition.

Licencié FFA de plus de 18 ans.

PRÉ-REQUIS

**Éducateur fédéral d'aviron
eaux intérieures**

Durée : 50 heures

Formation pédagogique : 35 heures effectuées sous la responsabilité d'un tuteur fédéral de club

Frais pédagogiques *

Bénévole : 500€ (10€/heure)

Salarié : 1000€ (20€/heure)

* Pour toute question relatives aux frais pédagogiques, veuillez contacter le Service Formation

Frais d'hébergement et restauration (pension complète) :

270€ (90€/module)

Effectif : 12 personnes maximum

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation

Dates et lieux : Consultez le Calendrier des formations FFA

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94



INITIATEUR FÉDÉRAL D'AVIRON MER

OBJECTIFS

Être capable d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint* en navigation dans le cadre de consignes précises sous la responsabilité d'un cadre qualifié de la structure. La mise en place de la sécurité et la maîtrise de l'environnement résulte d'une organisation extérieure.

*La notion de groupe restreint doit tenir compte de la réglementation en vigueur et des conditions de pratique.

CONTENUS DE LA FORMATION

La Formation Initiateur Fédéral « Mer » s'articule autour de 6 thèmes majeurs :

- Matériel ;
- Milieu marin ;
- Cartographie et Orientation ;
- Réglementation ;
- Conduite de groupe ;
- Interventions.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La durée totale de la formation est de 30 heures environ réparties comme suit :

- Formation théorique avec formateur : 10 heures
- Formation pédagogique avec formateur : 10 heures
- Formation pédagogique avec tuteur : 10 heures :
2 séances pédagogiques en mer validées par un tuteur et 1 sortie longue ou randonnée sur une journée (4h mini).



CERTIFICATION & VALIDATION

Pour être certifié, le candidat doit avoir validé les 4 ateliers suivants :

- **Atelier chavirage** : déssaler et ressaler en double yole en un temps limité dans un site abrité (moins de 5min. entre le dessalage et la réinstallation à bord. Le ressalage du double se faisant seul).
- **Atelier remorquage** : remorquer une embarcation (2xmer ou 4xmer) avec un temps d'intervention limité (parcourir 100m, lancer le bout à 5m vers une embarcation «en péril » et la remorquer sur 50m en moins de 10min.)
- **Préparation et gestion de navigation (évaluation théorique et pratique)** : préparer et gérer un projet de navigation d'une heure à partir d'un double yole.
- **Encadrement des séances en structures** : séances «aviron de mer» et sortie longue.

Durée : 30 heures

Pour plus de renseignements (inscriptions, tarifs, financement, dates...), contactez le Responsable Pédagogique :

• Christophe Pialat - christophe.pialat@ffaviron.fr

PUBLIC

Toute personne engagée dans l'encadrement de son club

Licencié FFA de plus de 16 ans.

PRÉ-REQUIS

Socle commun

Brevet d'Aviron Mer Niveau 2

Pas obligatoire mais conseillé :

Brevet d'Endurance 10km Solo

INITIATEUR FÉDÉRAL D'AVIRON INDOOR

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'initier et de conseiller les débutant ;
- d'informer sur la pratique de l'aviron Indoor.

La validation de l'Initiateur Fédéral Indoor est un pré-requis pour participer à la formation Educateur Fédéral Indoor (anciennement «Coach Avifit»).

CONTENU

Les grandes notions abordées :

- Environnement de la pratique,
- Matériel,
- Technique,
- Pédagogie.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Formation 100% en ligne.

La formation se déroule en deux temps distincts :

- **La formation théorique** (environ 20h) - 100% en ligne

Le parcours de formation est entièrement dématérialisé et se déroule sur la plateforme de formation de la FFAviron.

Il est possible de s'inscrire toute l'année, et de réaliser le parcours de formation à son rythme.

Cette première étape théorique permet de se familiariser avec le contexte, les outils, les codes et bases techniques et pédagogiques de la pratique pour initier tous les publics.

- **La formation pédagogique** (6h)

Mise en place de 3 séances pédagogiques en club, avec un tuteur.

L'ÉVALUATION

- Questionnaire final basé sur les contenus délivrés durant le parcours de formation à distance (questionnaire disponible sur la plateforme de formation à distance).
- Obtenir le Brevet d'Aviron Indoor Niveau 1.
- Réaliser 3 séances pédagogiques validées par un tuteur

>> [Accéder à la liste des tuteurs](#)

>> [Fiche à remplir par le tuteur](#)

PUBLIC

Toute personne souhaitant se lancer dans l'encadrement en aviron Indoor

Licencié FFA de plus de 16 ans.

PRÉ-REQUIS

Socle commun

ou

un autre Initiateur Fédéral (Eaux Intérieures, Mer ou Banc Fixe)

Tarif : 30€ TTC (paiement par CB ou PayPal)

Inscription : Toute l'année, via l'espace licencié

Contact : formation@ffaviron.fr

>> [Plus d'informations ici](#)

ÉDUCATEUR FÉDÉRAL D'AVIRON INDOOR

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prendre en charge des pratiquants dans le but de les faire progresser,
- Maîtriser les offres de pratique indoor afin de proposer les plus pertinentes à ses publics,
- Mettre en place et dynamiser des projets indoor adaptés à la structure, aux publics présents et aux publics cibles,
- Animer des séances d'aviron indoor, de RoWning et d'AviFit,
- Entretien et réparation un ergomètre.

CONTENU

Les grandes notions abordées :

- Dispositifs fédéraux,
- AviFit : théorie et pratique,
- RoWning : théorie et pratique,
- Challenges et animations : théorie et pratique,
- Coaching,
- Performance : bases physio et tests,
- Matériel : maintenance, réparation, applications et logiciels.

PUBLIC

Toute personne (bénévole ou professionnel) intervenant dans une structure d'aviron.

Sur dérogation, toute personne impliquée dans l'encadrement en aviron Indoor et dans les métiers de la forme.

Licencié FFA de plus de 18 ans.

PRÉ-REQUIS

**Initiateur fédéral
d'aviron Indoor**

**Brevet aviron Indoor
niveau 2**

**Brevet d'Endurance
aviron Indoor**

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel s'appuyant sur la diffusion de Powerpoint, vidéos et autres contenus théoriques,
- Pratique personnelle avant et pendant la formation : Brevet aviron indoor niveau 2, Brevet d'endurance, découverte des pratiques AviFit et RoWning,
- Encadrement et animations de séances pendant et après la formation,
- Manipulation du matériel.

Moyens techniques :

- Ergomètres,
- Logiciels et applications + câblages,
- Outils pour entretien et maintenance.

Évaluation :

- Encadrement d'une séance d'AviFit évaluée par les formateurs selon une grille de notation. En cas d'échec, une évaluation ultérieure en vidéo sera nécessaire pour valider le diplôme.

Accessibilité :

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.
Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

FORMATEURS

Responsables pédagogiques :

Matthieu GAMEIRO PAIS - matthieu.gameiro@ffaviron.fr

Formateurs :

- Matthieu GAMEIRO PAIS - Chargé de développement Aviron Indoor à la FFA, Coach Professionnel et Producteur des séances distribuées par la FFA
- Luka DA SILVA - Chargé de développement Aviron Indoor à la FFA
- Pauline KOZAK - Entraîneuse professionnelle d'aviron
- Julien SUCHODOLSKI - Technicien sportif régional d'aviron

Responsable Administratif :

Virginie TELLIEZ - formation@ffaviron.fr



Durée : 3 jours / 20 heures

Frais pédagogiques :

Bénévole : 300 € (15€/heure)

Salarié : 500 € (25€/heure)

Frais restauration (repas de midi) : 30€ (2 repas du midi)

Inscription : En ligne sur le site internet de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation.

Effectif : 12 personnes maximum

Dates et lieux : Consultez le Calendrier des formations sur le site FFA

Matériel à prévoir :

- Un ordinateur et/ou un smartphone,
- 4 tenues de sport.

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant .

Les formations proposées par la FFA sont éligibles aux financements des OPCO.



INITIATEUR FÉDÉRAL D'AVIRON BANC FIXE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint en navigation à Banc Fixe en toute autonomie, d'assurer la formation des rameurs, des barreurs et des chefs de bord et de définir le dispositif de sécurité d'un club ;
- de mettre en œuvre le matériel pour garantir la sécurité, respecter l'intégrité physique et l'évolution des pratiquants ;
- de prendre en compte les éléments du milieu marin : houle, vent, marée, courant, type de côtes dans la définition et la régulation du projet de navigation ;
- d'utiliser les informations des cartes terrestres et marines pour définir et réguler un projet de navigation ; de se situer et de se diriger à l'aide d'un compas et d'une carte ;
- d'utiliser les réglementations en application pour choisir et réguler un projet de navigation ;
- de choisir les trajectoires en fonction des obstacles ou des difficultés, de gérer la communication entre les différentes embarcations, de définir des lieux de regroupement et la distance entre les embarcations lors d'une sortie en mer ;
- d'intervenir sur une embarcation en difficulté (remorquage) et de se mettre en sécurité (arrivée et départ de plage); de mettre en oeuvre et déclencher un protocole d'alerte ;
- de mettre en place les épreuves permettant la validation des Brevets de Rameurs et de barreur d'Aviron à Banc Fixe.

CONTENUS DE LA FORMATION

La Formation Initiateur Fédéral «Banc Fixe» s'articule autour de 7 thèmes majeurs :

- Matériel,
- Milieu marin,
- Cartographie et Orientation,
- Réglementation,
- Conduite de groupe,
- Intervention,
- Formation des rameurs.

VALIDATION

Formation pratique :

- Valider les ateliers remorquage, arrivée/départ de plage, gestion de navigation ;
- Réaliser 3 séances d'Initiation au Brevet BF Niveau 1 avec tuteur dans un club d'aviron à Banc Fixe ;
- Valider ses Brevets de Rameur Banc Fixe Niveau 2 ainsi que son Brevet de Barreur. Valider le 3BF à la barre en club.

Formation théorique :

- Valider un QCM portant sur les contenus de formation. Date communiquée à l'entrée en formation.

Formation en deux temps :

- 16 heures en Centre de Formation
 - 10 heures de formation pédagogique en club
- Durée : 26 heures

Pour plus de renseignements (inscriptions, tarifs, financement, dates...), contactez le Responsable Pédagogique :

- Julien Housset - julien.housset@ffaviron.fr

PUBLIC

Toute personne engagée dans l'encadrement de son club

Licencié FFA de plus de 16 ans.

PRÉ-REQUIS

**Socle commun ou
Initiateur Fédéral
Eaux Intérieures**

**Brevet Banc Fixe
Niveau 1**

**Brevet Banc Fixe
Niveau 2 (Partie
Pratique)**

FORMATIONS SPÉCIFIQUES





COACH AVIRON SANTÉ

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Monter un projet aviron santé,
- Encadrer un public atteint d'Affection de Longue Durée (ALD) en respectant une pratique Régulière Adaptée Sécurisante et Progressive (RASP).

CONTENU

Les grandes notions abordées :

- Connaissances des maladies métaboliques, des cancers et du vieillissement et des 3 types de préventions (primaire, secondaire et tertiaire),
- Connaissances de l'environnement institutionnel Sport Santé,
- Limitations de la pratique et risques liés à chaque pathologie,
- Adaptation de la pratique de l'Aviron (Carnet d'entraînements, Pass Aviron Santé, etc.),
- Les différents tests d'évaluation de la condition physique,
- Savoir réagir face à un accident,
- Programmation de l'entraînement adapté.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- FOAD : 30 heures (suivi de vidéos + Travaux Pratiques),
- Observation d'une séance d'encadrement de publics atteints d'ALD > 1h
- Encadrement pédagogique de publics atteints d'ALD > 1/2 journée,
- Pratique de tests d'évaluation de la condition physique en extérieur > 1/2 journée,
- Participation à une 1/2 journée de séance pédagogique sur ergomètre adaptée aux publics atteints d'ALD,
- Manipulation de matériels permettant de calculer la glycémie > 1h,
- Travail en sous-groupe pour co-construire un projet Aviron Santé > 8h,
- Face à face pédagogique avec les intervenants.

Moyens techniques :

- Vidéos pour la FOAD,
- Cours magistraux,
- Diaporamas.

Évaluation :

- Une séance pédagogique pour encadrer des publics atteints d'ALD durant la seconde semaine de formation,
- Un QCM à distance sur la plateforme de FOAD d'une vingtaine de questions en fin de formation portant sur l'ensemble des domaines abordés,
- Un dossier : pour prétendre à la labellisation, le stagiaire en formation Coach Aviron Santé doit présenter un projet Aviron Santé d'une dizaine de pages minimum. Ce document est évalué par un CTN. Il doit démontrer les qualités du stagiaire à monter un projet Aviron Santé, en sachant :
 - Recenser tous les acteurs institutionnels locaux «Sport-Santé» dans son projet ,
 - Solliciter une aide extérieure auprès d'un partenaire public et/ou privé (CNDS, ARS, Mutualité, etc.),
 - Identifier les besoins et attentes de sa structure,
 - Identifier les besoins et attentes des publics cibles,
 - Prendre en compte les spécificités des publics cibles,
 - Savoir proposer des contenus de séances adaptés,
 - Savoir évaluer la condition physique,
 - Savoir analyser et évaluer son action.

Accessibilité :

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.

Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Yvonig FOUCAUD - yvonig.foucaud@ffaviron.fr
06.19.99.65.36

Formateurs :

Yvonig FOUCAUD - Conseiller Technique National en responsable du programme aviron santé et Intervenants spécialistes de l'Aviron Santé

Responsable administratif :

Virginie TELLIEZ - formation@ffaviron.fr

PUBLIC

Éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel d'aviron (CQP, BP, DE, ou DESJEPS)

Licencié FFA de plus de 18 ans.

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme (PSC1)

Diplôme professionnel en aviron (BP, DE, DESJEPS, CQP)

Durée : 10 jours / 60 heures en présentiel + 30h de formation à distance (FOAD)

Frais pédagogiques :

Bénévole : 720 € (12€/heure)

Salarié : 1500€ (25€/heure)

Frais de pension complète : 400€ (200€/semaine - du lundi 14h00 au vendredi 12h00)

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation

Effectif : 15 personnes maximum

Lieux et dates : Consultez le Calendrier des formations sur le site FFA

Matériel à prévoir : Tenues de sport

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant
Les formations proposées par la FFA sont éligibles aux financements des OPCO



COACH
MIRON HANDICAPS





COACH AVIRON HANDICAPS

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Adapter le matériel,
- Adapter la pédagogie,
- Connaître le réseau sport et handicaps,
- Connaître la réglementation spécifique.

CONTENU

Les grandes notions abordées :

Para-Aviron Adapté :

- Découverte des différents handicaps, compréhension du milieu institutionnel du handicap et précautions liées à la pratique
- Montage d'un projet d'aviron adapté, les objectifs d'une saison, pédagogie au sol et sur l'eau.

Para-Aviron :

- Découverte des différents types de handicaps et compréhension du milieu institutionnel du handicap
- Sécurité, prévention et transferts
- Matériel, technique et réglages
- Aspects administratifs et réglementation
- Pédagogie au sol et sur l'eau

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel et à distance
- Cours magistraux
- Mise en situation pédagogique

Moyens techniques :

- Vidéos, Powerpoint / bateaux adaptés

Évaluation :

Pour être reçu, vous devez obtenir la moyenne dans chacune des 2 parties :

- Théorique : questionnaires para-aviron et para-aviron adapté
- Pédagogique : évaluation du compte rendu de l'organisation d'une journée de découverte para-aviron et para-aviron adapté

Accessibilité :

Pour toute personne en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.

Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

PUBLIC

Toute personne encadrant dans une structure d'aviron

Licencié FFA de plus de 18 ans.

PRÉ-REQUIS

Éducateur fédéral d'aviron

ou

Diplôme professionnel en aviron (CQP, BP, DE, DESJEPS)

Durée : 4 jours / 31h

Frais pédagogiques :

Bénévoles : 465 € (15€/heure)

Salariés : 775 € (25€/heure)

Si vous rencontrez des difficultés pour financer votre formation, contactez : formation@ffaviron.fr

Frais restauration (repas de midi) : 80€ (4 repas)

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation

Effectif : 12 personnes maximum

Lieux et dates : Consultez le calendrier des formations sur le site FFA

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Germain PONTOIS - germain.pontois@ffaviron.fr

Formateurs :

Germain PONTOIS - Technicien Sportif Fédéral Parasport et Intervenants spécialistes de l'Aviron Handicaps

Responsable administratif :

Virginie TELLIEZ - formation@ffaviron.fr

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE BATEAUX D'AVIRON



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et identifier le matériel d'aviron,
- Identifier les différents dégâts,
- Déterminer et maîtriser les différents processus d'intervention,
- Entretien du matériel d'aviron.

CONTENU

Les grandes notions abordées :

- Connaissance des produits,
- Connaissance des techniques,
- Travaux pratiques - Mise en application professionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel,
- Démonstrations,
- Travaux pratiques encadrés.

Moyens techniques :

- Séances pratiquées sur du matériel de club.

Évaluation :

Evaluation des compétences acquises.

Accessibilité :

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.

Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Responsable pédagogique :

Julien SUCHODOLSKI - julien.suchodolski@ffaviron.fr

Les formateurs :

- David HÉNIN – Responsable maintenance des équipes nationales d'aviron
- Julien SUCHODOLSKI – Technicien Sportif de la Région Centre Val de Loire et formateur «entretien de matériel d'aviron»

Responsable administratif :

Virginie TELLIEZ - formation@ffaviron.fr

PUBLIC

Toute personne intervenant dans une structure d'aviron

Licencié FFA de plus de 18 ans.

Durée : 2 jours / 13 heures

Frais pédagogique :

Bénévoles : 195 € (15€/heure)

Salariés : 325 € (25€/heure)

Frais restauration (repas de midi) : 30€ (2 repas)

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation.

Effectif : 12 personnes maximum

Lieux et dates :

Consultez le Calendrier des formations sur le site FFA

Matériel à prévoir : Tenue d'atelier (gants et masques sont fournis par l'organisateur).

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par la FFA sont éligibles aux financements des OPCO.

STRATÉGIE & DYNAMIQUE DE GROUPE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les bases de la communication interpersonnelle,
- Trouver sa place au sein d'une équipe, exprimer ses besoins, tenir compte des besoins des autres, écouter,
- Gérer le cadrage et le rapport de groupe,
- Connaître les leviers fondamentaux de la performance collective.

CONTENU

Les grandes notions abordées :

- Apprentissage par l'expérience à partir de mises en situation pratiques, exploitation de celles-ci, et transfert dans les situations professionnelles,
- Leadership et management : exercer un leadership situationnel,
- Éléments caractéristiques de la formation d'une équipe,
- Utiliser au mieux les compétences de chacun des membres d'un groupe.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel : apports théoriques,
- Travaux pratiques coopératifs,
- Débriefing et retour sur expérience,
- Réflexions, travaux personnels et collectifs.

Moyens techniques :

- Matériel pédagogique,
- Fiches pratiques,
- Vidéos et powerpoint,
- Jeux coopératifs en salle ou en extérieur.

Évaluation : Évaluation individuelle et collective en continue.

Accessibilité :

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.

Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

PUBLIC

Toute personne intervenant dans une structure d'aviron et ayant besoin de gérer des équipes sportives ou autres.

Licencié FFA de plus de 18 ans.

Durée : 3 jours / 21 heures

Frais pédagogique :

Bénévoles : 630 € (30€/heure)

Salariés : 819 € (39€/heure)

Pension complète : 180 €

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation.

Effectif : 15 personnes maximum

Lieux et dates : Consultez le Calendrier des formations sur le site FFA

Matériel à prévoir : Tenues de sport

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant.

Cette formation est éligible aux financements des OPCO.

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Pascal MOREL - pascal.morel@ffaviron.fr

Les formateurs :

- Pascal MOREL : Conseiller Technique National
- Frédéric VERGNAS : Coach et préparateur mental individuel et d'équipes - Center Coach

Responsable administratif :

Virginie TELLIEZ - formation@ffaviron.fr

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Pour pouvoir animer, enseigner, encadrer ou entraîner dans une activité physique et sportive contre rémunération à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, il faut être titulaire d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

> Loi sur le sport - article 43 (et L.363-1 du code de l'Éducation Nationale).

IMPORTANT : quel que soit le diplôme possédé, c'est la **CARTE PROFESSIONNELLE** qui permet d'encadrer contre rémunération et qui sera demandée en cas de contrôle. Elle doit être renouvelée tous les 5 ans.

Vous pouvez vérifier si votre carte professionnelle est toujours valide sur <https://eaps.sports.gouv.fr/>

Sur ce même site, vous pouvez également faire votre première demande de carte professionnelle ou bien la renouveler.

Les Diplômes d'État (prérogatives non-limitées : encadrement tout public, tout milieu) :

- **BPJEPS - Aviron et disciplines associées**
- **DEJEPS - Perfectionnement sportif - Aviron**
- **DESJEPS - Performance sportive - Aviron**

Ces formations sont dispensées par deux organismes de formation :

- **CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)**
> [Plus d'informations ici](#)
- **Nautisme en Île-de-France (uniquement le BPJEPS)**
> [Plus d'informations ici](#)

BP JEPS

AVIRON ET DISCIPLINES ASSOCIÉES



OBJECTIFS

- Animer et encadrer tout type de public ;
- Perfectionner tout type de public jusqu'à un premier niveau de compétition ;
- Mettre en œuvre un projet d'animation en aviron ;
- Communiquer sur et dans sa structure ;
- Participer à l'organisation et à la gestion de son activité ;
- Participer à l'entretien et à la maintenance des matériels.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et le club où le stagiaire travaille sous l'autorité d'un tuteur.

La durée de la formation en centre est de 600 heures minimum réparties sur 22 mois.

4 Unités Capitalisables (UC) qui doivent toutes être validées pour l'obtention du diplôme :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « aviron et disciplines associées »
- UC 4: Mobiliser les techniques de la mention aviron et disciplines associées pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ de la mention aviron et disciplines associées.

ORGANISMES DE FORMATION

- **CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Vichy :**
>> [Toutes les informations](#)

Responsables pédagogiques :

Anthoni ULLIANA : anthoni.ulliana@creps-vichy.sports.gouv.fr
Virginie TELLIEZ : virginie.telliez@ffaviron.fr

- **Nautisme en Île de France - Vaires sur Marne :**
>> [Toutes les informations](#)

contact@sports-nautiques.fr

PUBLIC

Personne âgée de 18 ans au moment de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique

PRÉ-REQUIS

- **AFPS ou PSC1**
- **Certificat médical d'aptitude à la pratique et l'encadrement en aviron**
- **Attestation de 100m nage libre, départ plongé et récupération d'une objet immergé à 2m de profondeur**
- **Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation (spécifiques à chaque organisme de formation)**

À SAVOIR

Cette formation est aussi accessible par la voie de l'apprentissage.

Plusieurs solutions de financement existent selon le profil du candidat.

Contact : formation@ffaviron.fr



DE JEPS

PERFECTIONNEMENT SPORTIF

AVIRON

OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif en aviron ;
- Coordonner la mise en œuvre de ces programmes ;
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif ;
- Conduire des actions de formation.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et le club où le stagiaire travaille sous l'autorité d'un tuteur.

La durée de la formation en centre est de 640 heures réparties sur 22 mois.

La formation est constituée de 4 UC qui doivent toutes être validées pour l'obtention du diplôme :

UC 1 - Être capable de concevoir un projet d'action ;

UC 2 - Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;

UC 3 - Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en aviron ;

UC 4 - Être capable d'encadrer l'aviron en sécurité.

ORGANISME DE FORMATION

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Vichy :

>> [Toutes les informations](#)

Responsables pédagogiques :

Ophélie SIMON : ophelie.simon@creps-vichy.sports.gouv.fr

Mickaël MARTEAU : mickael.marteau@ffaviron.fr

contact@sports-nautiques.fr



PUBLIC

Personne âgée de 18 ans au moment de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique

PRÉ-REQUIS

- **AFPS ou PSC1**

- **Certificat médical d'aptitude à la pratique et l'encadrement en aviron**

- **Attestation de 100m nage libre, départ plongé et récupération d'une objet immergé à 2m de profondeur**

- **Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation (spécifiques à chaque organisme de formation)**

À SAVOIR

Cette formation est aussi accessible par la voie de l'apprentissage.

Plusieurs solutions de financement existent selon le profil du candidat.

Contact : formation@ffaviron.fr

DES JEPS

PERFORMANCE SPORTIVE - AVIRON



OBJECTIFS

- Préparer le projet stratégique de performance en aviron ;
- Diriger un projet sportif ;
- Évaluer le système d'entraînement ;
- Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre de réseaux professionnels.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et le club où le stagiaire travaille sous l'autorité d'un tuteur.

La durée de la formation en centre est de 455 heures réparties sur 22 mois.

La formation est constituée de 4 UC qui doivent toutes être validées pour l'obtention du diplôme :

UC 1 - Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur ;

UC 2 - Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur ;

UC 3 - Être capable de diriger un système d'entraînement en aviron ;

ORGANISME DE FORMATION

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Vichy :

>> [Toutes les informations](#)

Responsables pédagogiques :

Ophélie SIMON : ophelie.simon@creps-vichy.sports.gouv.fr

Pascal MOREL : pascal.morel@ffaviron.fr

PUBLIC

Personne âgée de 18 ans au moment de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique

PRÉ-REQUIS

- **AFPS ou PSC1**

- **Certificat médical d'aptitude à la pratique et l'encadrement en aviron**

- **Attestation de 100m nage libre, départ plongé et récupération d'une objet immergé à 2m de profondeur**

- **Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation (spécifiques à chaque organisme de formation)**

À SAVOIR

Plusieurs solutions de financement existent selon le profil du candidat.

Contact : formation@ffaviron.fr

ARBITRES

Formation dispensée par les Ligues Régionales



PRÉSENTATION

Les arbitres de la FFA sont divisés en trois catégories dans les deux domaines « Rivière » et « Mer » :

- Le Commissaire est qualifié pour assurer les postes d'arbitrage dont il a obtenu le module.
- L'Arbitre est capable d'assurer tous les postes d'arbitrage sur une régates (hors Président de Jury).
- L'Arbitre National est apte à officier sur les Championnats de France.

Les règles relatives à l'arbitrage indoor sont intégrées dans les modules de formation.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Principes de formation « Eaux Intérieures » et « Mer »

Formation de base

À son inscription tout candidat est Commissaire-Stagiaire.

Une formation théorique par module est organisée au niveau Ligue ou zone avec un formateur agréé, puis une mise en pratique est organisée sur une régates, sous la supervision du forateur et de tuteurs.

La validation des modules dépend de la disponibilité du candidat et du nombre de régates organisées dans sa ligue.

- Elle contient 5 modules :

- Module 1 : Contrôle
- Module 2 : Arrivée
- Module 3 : Départ
- Module 4 : Starter
- Module 5 : Parcours

Formation de Commissaire

Pour devenir Commissaire, le Commissaire-Stagiaire doit faire valider au minimum 2 modules pendant les deux premières années, dont le module Contrôle. Il est considéré comme autonome sur chaque module validé.

Formation d'Arbitre

Pour devenir Arbitre, le Commissaire doit avoir fait valider les 5 modules de formation ci-dessus.

Formation de Président de jury

Pour obtenir le module de Président de jury, l'Arbitre doit :

- Participer à une formation théorique de Président de Jury;
- Réaliser une formation pratique de Président de Jury sous tutorat dans une régates régionale;
- Faire certifier son module en situation réelle.

Titre d'arbitre National

Pour devenir Arbitre national (Mer et/ou Rivière selon la formation reçue), l'arbitre doit :

- Avoir au moins un an de pratique au niveau régional ;
- Être proposé pour arbitrer à une manifestation nationale
- Recevoir sa validation par la Commission Nationale lors de sa participation à cette manifestation

Formation d'Arbitre international

Pour devenir Arbitre international, l'Arbitre National doit :

- Être Arbitre National depuis au moins 3 ans ;
- Avoir acquis une expérience reconnue dans plusieurs régates nationales officielles, et avoir démontré son appétence pour l'international en participant à des échanges en Europe ;
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit ;
- Recevoir l'agrément de la FFA après avis de la Commission Nationale des Arbitres ;
- Répondre au critère d'âge limite de World Rowing ;
- Réussir l'examen d'Arbitre international organisé par la Commission Internationale des Arbitres de World Rowing

Public concerné

Tout licencié de la FFA, de préférence connaissant bien l'aviron en tant que pratiquant lui-même.

Durée de la formation

Selon disponibilités

Tarif : gratuit

Pour tout renseignement sur les dates et le lieu, renseignez-vous auprès de votre Ligue.

Inscription

Auprès du Président de la Commission d'arbitrage de votre ligue qui vous remettra une fiche d'inscription.

[Présidents des Commissions Régionales des Arbitres](#)

FINANCEMENTS



Selon votre situation, vous pouvez faire financer tout ou partie de votre formation.

Vous êtes salarié d'une structure sportive (club, comité départemental, ligue) :

afDas

DEMAIN SERA FORMATION

Votre employeur participe automatiquement au financement des actions de formation continue de son personnel en payant une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance, collectée directement par l'URSSAF.

Cette contribution permet à l'employeur d'obtenir des financements pour les actions de formations engagées au bénéfice de ses salariés.

En ce qui concerne la branche professionnelle du sport, l'OPCO en charge du financement des formations est l'AFDAS : <https://www.afdas.com/>

Pour toute question liée au financement de votre formation par un OPCO, vous pouvez contacter le service formation : formation@ffaviron.fr

Vous êtes demandeur d'emploi :



Si vous êtes demandeur d'emploi, consultez votre conseiller Pôle Emploi pour envisager avec lui les possibilités de financement de votre formation.

Vous êtes bénévole d'une association sportive :

Des subventions sont accordées par l'ANS (Agence Nationale du Sport) aux associations sportives présentant un projet de de formation des bénévoles. Ainsi, votre structure peut Club, Comité départemental et/ou Ligue peuvent participer au financement de tout ou partie de votre formation.

Les conditions et modalités de prise en charge sont spécifiques à chaque club, CD et Ligue, renseignez-vous auprès d'eux !

En fonction des politiques locales, il peut également exister d'autres possibilités de financement de formation, auprès des organismes suivants : Conseil Régional, Conseil départemental, Mairie, SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) (pour les clubs et comités départementaux), DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) pour les Ligues.)

Quelques conseils :

Commencez votre recherche de financement tôt en amont de votre entrée en formation (un à plusieurs mois) 3 mois ou plus avant le début de la formation.

Le droit à une aide ne signifie pas que vous en bénéficierez automatiquement.

>> Anticipez vos demandes et n'hésitez pas à contacter les organismes de formation pour plus de précisions.

Pourquoi y a-t-il un tarif salarié et un tarif bénévole ?

Depuis décembre 2021, l'organisme de formation de la FFA est certifié Qualiopi. Cette marque atteste de la qualité des processus mis en oeuvre par la FFA dans ses actions de formation. Elle permet aux formations proposées par la FFA, d'être éligibles aux financements des fonds de la formation professionnelle, via les OPCO.

Ainsi, si vous êtes salarié d'une association sportive, les formations proposées par la FFA rentrent dans le cadre de la formation professionnelle. Les frais pédagogiques (et parfois les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement) peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par l'OPCO de la branche professionnelle du sport (AFDAS).

Il est donc important de faire une demande de prise en charge, en amont de votre entrée en formation. Si cette demande est refusée, vous pourrez accéder au tarif bénévole, sur présentation du courrier de refus de l'AFDAS.

Qui est concerné par le statut 'salarié' ?

Tous les salariés d'une association sportive (club, comité départemental, ligue...)

Qui est concerné par le statut 'bénévole' ?

Tous les licenciés FFA non-salariés d'une association sportive : encadrant, bénévole, travailleur indépendant, agent territorial...



CRÉDITS PHOTOS

Page de garde

Image 1 : Askeophotos (Daniel Blin)

Image 2 : Albin Durand

Image 3 : Askeophotos (Daniel Blin)

P.7 : aesthetic-sport.com

P.9 et quatrième de couv. : Emmelieke Odul

P.11 : Anthony Benoît

P.12 : Éric Marie

P.15 : Albin Durand

P.17 : Askeophotos (Daniel Blin)

P.19 : aesthetic-sport.com

P.20 : Pierre Pouleau

P.23 : Daniel Blin

P.24 : Dominique Ricci

P.26 : Éric Marie

P.27 : Askeophotos (Daniel Blin)

P.28 : Emmelieke Odul

P.31

Image 1 : Éric Marie

Image 2 : Julia Kowacic Photography

Image 3 : Éric Marie



FFAVIRON

Contactez le Service Formation

■ PAR MAIL

formation@ffaviron.fr

■ PAR TÉLÉPHONE

01 45 14 26 40

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation :
helene.gigleux@ffaviron.fr